

Gouvernement du Québec

Décret 1788-2024, 18 décembre 2024

CONCERNANT la nomination de madame Veerle Braeken comme sous-ministre adjointe au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Veerle Braeken, directrice générale du droit corporatif et des politiques relatives au secteur financier, ministère des Finances, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Finances, administratrice d'État II, au traitement annuel de 173 504 \$ à compter du 7 janvier 2025;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Veerle Braeken comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

*La secrétaire générale associée et greffière adjointe
du Secrétariat du Conseil exécutif,*
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

84738

